

Société Générale SCF

ETATS FINANCIERS ET ANNEXES AU 30 JUIN 2010

- A - BILAN AU 30 JUIN 2010	3 à 4
- B - COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2010	6
- C - HORS BILAN AU 30 JUIN 2010	8
- D - ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX	10 à 13
- E - NOTES AUX ETATS FINANCIERS	15 à 26

Informations sur le Bilan

<i>Note 1 : Créances sur les établissements de crédit par durée de vie résiduelle</i>	15
<i>Note 2 : Immobilisations corporelles et incorporelles, Etat des mouvements par catégories</i>	16
<i>Note 3 : Comptes de négociation, autres actifs et comptes de régularisation</i>	17
<i>Note 4 : Dettes représentées par un titre ventilées selon la durée résiduelle</i>	18
<i>Note 5 : Comptes de négociation, autres passifs et comptes de régularisation</i>	19
<i>Note 6 : Evolution des capitaux propres</i>	20

Informations sur le Compte de Résultat

<i>Note 7 : Produits et charges d'intérêts</i>	21
<i>Note 8 : Gains ou Pertes sur Opérations des portefeuilles de négociation</i>	22
<i>Note 9 : Autres Produits & Charges d'exploitation bancaire</i>	23
<i>Note 10 : Charges générales d'exploitation</i>	24
<i>Note 11 : Impôt sur les Sociétés</i>	25

Informations sur le Hors-Bilan

<i>Note 12 : Engagements de financements, sur instruments financiers et autres engagements</i>	26
--	----

A- BILAN AU 30 JUIN 2010

ACTIF		juin-10	décembre-09	juin-09
(en Milliers d'Euros)				
CAISSE, BANQUES CENTRALES, C.C.P.		-		
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES		-		
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	<i>Note 1</i>	8 867 983	6 231 401	4 465 363
A VUE		1 736	3 401	284
A TERME		8 866 247	6 228 000	4 465 079
CREANCES SUR LA CLIENTELE		-		
CREANCES COMMERCIALES		-		
AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE		-		
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS		-		
AFFACTURAGE		-		
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE		-		
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE		-		
PROMOTION IMMOBILIERE		-		
PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME		-		
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES		-		
CREDIT-BAIL ET LOCATION AVEC OPTION D' ACHAT		-		
LOCATION SIMPLE		-		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	<i>Note 2</i>	1	1	2
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
CAPITAL SOUSCRIT NON VERSE				
ACTIONS PROPRES				
COMPTES DE NEGOCIATION ET DE REGLEMENT		-	-	-
AUTRES ACTIFS	<i>Note 3</i>	-	42	-
COMPTES DE REGULARISATION	<i>Note 3</i>	1 138 222	1 012 358	661 958
TOTAL DE L'ACTIF		10 006 206	7 243 802	5 127 323

PASSIF				
(en Milliers d'Euros)		juin-10	décembre-09	juin-09
BANQUES CENTRALES , C.C.P.				
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT				
A VUE				
A TERME				
COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE				
COMPTES D' EPARGNE A REGIME SPECIAL				
A VUE				
A TERME				
AUTRES DETTES				
A VUE				
A TERME				
DETTES REPRESENTES PAR UN TITRES				
	Note 4	8 919 900	6 272 824	4 424 615
BONS DE CAISSE				
TITRES DU MARCHE INTERBANCAIRE ET TITRES				
DE CREANCES NEGOCIABLES				
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		8 919 900	6 272 824	4 424 615
AUTRES DETTES REPRESENTES PAR UN TITRE				
AUTRES PASSIFS				
	Note 5	4 057	5 373	2 052
COMPTES DE REGULARISATION				
	Note 5	922 578	909 821	648 079
COMPTES DE NEGOCIATION ET DE REGLEMENT				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
DEPOTS DE GARANTIE A CARACTERE MUTUEL				
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX				
DETTES SUBORDONNEES				
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG				
	Note 6	159 671	55 784	52 577
CAPITAL SOUSCRIT		150 000	50 000	50 000
PRIMES D' EMISSION				
RESERVES		289	63	63
ECARTS DE REEVALUATION				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
SUBVENTIONS D' INVESTISSEMENT				
REPORT A NOUVEAU		5 495	1 201	1 201
RESULTAT DE L' EXERCICE		3 887	4 520	1 313
TOTAL DU PASSIF		10 006 206	7 243 802	5 127 323

B- COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2010

COMPTE DE RESULTAT					
(en Milliers d'Euros)		juin-10	décembre-09	juin-09	
+	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	Note 7	69 404	105 807	68 765
-	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	Note 7	0	0	0
-	AUTRES INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	Note 7	-122 511	-152 249	-80 259
+	AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILEES	Note 7	222 320	255 073	72 148
+/-	AUTRES INTERETS ET CHARGES S/ CLIENTELE				
+/-	OPERATIONS SUR TITRES A REVENUS FIXES	Note 7	-160 643	-197 853	-57 271
+/-	OPERATIONS DE PRÊT ET EMPRUNT DE TITRES				
+	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE				
+	COMMISSIONS (PRODUITS)				
-	COMMISSIONS (CHARGES)				
+/-	GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	Note 8	0	2	-150
+/-	GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES				
+	AUTRES PRODUITS D' EXPLOITATION BANCAIRE		0	0	
-	AUTRES CHARGES D' EXPLOITATION BANCAIRE	Note 9	-14	-12	7
PRODUIT NET BANCAIRE			8 557	10 768	3 227
+	CHARGES GENERALES D' EXPLOITATION	Note 10	-2 583	-3 825	-1 260
-	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		-1	-1	-1
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION			5 973	6 942	1 966
+/-	COÛT DU RISQUE				
RESULTAT D'EXPLOITATION			5 973	6 942	1 966
+/-	GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES				
+/-	CONTREVALORISATION (compte interne)				4
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT			5 973	6 942	1 970
+/-	RESULTAT EXCEPTIONNEL				
+/-	IMPÔT SUR LES BENEFICES	Note 11	-2 087	-2 422	-657
+/-	DOTATIONS/REPRISES DE FRBG ET PROVISIONS REGLEMENTEES				
RESULTAT NET			3 887	4 520	1 313

C- HORS BILAN AU 30 JUIN 2010

HORS BILAN				
(en Milliers d'Euros)		juin-10	décembre-09	juin-09
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>		8 817 417	6 135 278	7 420 017
HP01 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		0	0	0
HP02 - ENGAGEMENTS DE GARANTIE		0	0	0
HP03 - ENGAGEMENTS SUR TITRES	<i>Note 12</i>	0	0	1 000 000
HP04 - ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME	<i>Note 12</i>	7 831 596	5 295 558	6 420 017
HP06 - ENGAGEMENT SUR OPERATIONS DE CHANGE A TERME	<i>Note 12</i>	985 820	839 720	
HP05 - AUTRES ENGAGEMENTS DONNES				
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>		23 419 340	18 894 172	19 347 881
HA01 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	<i>Note 12</i>	5 000 000	5 000 000	5 000 000
HA02 - ENGAGEMENTS DE GARANTIE		0	0	0
HA03 - ENGAGEMENTS SUR TITRES	<i>Note 12</i>	0	0	1 000 000
HA04 - ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME	<i>Note 12</i>	7 831 596	5 295 558	6 443 409
HA06 - ENGAGEMENT SUR OPERATIONS DE CHANGE A TERME	<i>Note 12</i>	882 757	882 757	0
HA05 - AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	<i>Note 12</i>	9 704 986	7 715 857	6 904 472

D- ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

PRINCIPES COMPTABLES & METHODES D'EVALUATION

Les comptes individuels de SG SCF (anciennement SOCADVINGT) sont présentés conformément aux dispositions du règlement CRB n° 91-01 du 16 janvier 1991 modifié par le règlement 99-04 et le règlement n°2002-03 du Comité de la Réglementation Comptable modifié par les règlements 2004-16 et 2005-04, ainsi qu'aux principes comptables généralement admis par la profession bancaire française.

Les méthodes d'évaluation prennent en compte, pour la majorité des opérations, l'intention dans laquelle celles-ci ont été conclues.

Selon l'Art 515-13, SG SCF est un établissement de crédit, agréé en qualité de société financière par le comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement. La société a pour objet de consentir ou d'acquiescer des prêts garantis, des expositions sur des personnes publiques et des titres et valeurs tels que définis aux Art L515-14 à L.515-17.

- Les prêts garantis sont des prêts assortis soit d'une hypothèque de premier rang ou d'une sûreté immobilière conférant une garantie au moins équivalente, soit dans les limites et des conditions déterminées par décret en Conseil d'Etat, sous réserve que le prêt garanti soit exclusivement affecté au financement d'un bien immobilier, d'un cautionnement d'un établissement de crédit ou d'une entreprise d'assurance n'entrant pas dans le périmètre de consolidation défini à l'Art L.233-16 du code de commerce dont relève SG SCF ;
- Les expositions sur des personnes publiques sont des éléments d'actif, tels que des prêts ou des engagements hors bilan sur des personnes dont la qualité est énumérée à l'Art L.515-15.

Créances sur les établissements de crédit

Les créances sur les établissements de crédit sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit.

Une opération est classée dans la catégorie "au jour le jour" lorsque sa durée initiale est au plus égale à un jour ouvrable. Au-delà d'une durée initiale supérieure à un jour ouvrable, l'opération est classée dans la catégorie "à terme".

Les intérêts courus sur les créances sont inscrits dans les comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances sur la clientèle

Les crédits à la clientèle sont indiqués au bilan pour leurs montants nets après dépréciations constituées en vue de faire face à un risque de non recouvrement.

En application du règlement CRC N° 2002-03 modifié par le règlement CRC N°2005-03 pour les entreprises relevant du CRBF, SG SCF considère une créance comme douteuse lorsqu'elle présente une des caractéristiques suivantes :

- un risque probable ou certain de non recouvrement ;
- un risque avéré sur la contrepartie (procédure d'alerte...)
- l'existence d'une procédure contentieuse.

Par ailleurs, ce règlement introduit une nouvelle catégorie de créances douteuses : les créances douteuses compromises. Les créances comptabilisées en créances douteuses depuis plus d'un an sont reclassées dans cette catégorie. Ce règlement prévoit également l'identification des encours restructurés à des conditions hors marché.

Le taux de dépréciation appliqué aux créances douteuses est proportionnel au risque attaché à celle-ci. Le montant des intérêts est déprécié à 100% conformément à la règle bancaire en vigueur.

Portefeuille titres

Le règlement 90-01 du Comité de la réglementation bancaire modifié par le règlement 2005-01 du comité de la réglementation comptable et l'instruction 90-03 de la Commission bancaire définissent les règles relatives à la comptabilisation des opérations sur titres.

Les titres sont classés en fonction de :

- la nature du revenu : le revenu attaché aux titres peut être fixe ou variable.

Les titres à revenu fixe sont représentés par des titres à taux d'intérêt fixe et des titres participatifs institués par la loi du 3 janvier 1983. Ce sont donc principalement des obligations, des bons du Trésor, des titres de créances négociables, et des titres similaires, que leur taux soit fixe ou révisable.

Les titres à revenu variable sont tous les autres, essentiellement des actions. Ce sont donc des titres pour lesquels le revenu est tributaire des résultats de l'émetteur et de la décision de distribution.

- l'intention de détention : il est possible de classer les titres en six catégories ou portefeuilles qui correspondent à autant de motivations : transaction, placement, investissement, participations et parts dans les entreprises liées, activité de portefeuille, autres titres détenus à long terme. Les titres peuvent faire l'objet d'un transfert d'un portefeuille à un autre. Dans le cadre de son activité, SG SCF est susceptible de comptabiliser des titres d'investissement et de placement.

L'enregistrement comptable des titres est effectué lors du transfert de propriété qui généralement correspond à la date de règlement et de livraison. Entre la date de négociation des titres et leur transfert de propriété, l'engagement d'achat ou de vente est enregistré dans un compte de hors bilan "Titres à recevoir / à livrer".

b) Titres de placement

Les titres comptabilisés en placement sont des valeurs sûres et liquides, au sens des valeurs de remplacement prévues par les dispositions de l'article L.515-17 du Code monétaire et financier et du décret 99-710 du 3 août 1999.

* Actions et autres titres à revenu variable

Les actions sont inscrites au bilan à leur coût d'achat, hors frais d'acquisition, ou à leur valeur d'apport.

A la clôture de l'exercice, les titres sont évalués par rapport à leur valeur probable de négociation. Dans le cas des titres cotés, celle-ci est déterminée en fonction du cours de bourse le plus récent.

Aucune compensation n'est opérée entre les plus et moins-values latentes constatées, et seules les moins-values latentes sont comptabilisées par l'inscription d'une provision pour dépréciation qui peut être appréciée par ensembles homogènes de titres. Les revenus de dividendes attachés aux actions de placement sont portés au compte de résultat dans la rubrique "Revenus des titres à revenu variable".

Au 30 juin 2010, la société ne détient aucune valeur entrant dans cette catégorie.

* Obligations et autres titres à revenu fixe

Ces titres sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, frais exclus et, concernant les obligations, hors intérêts courus non échus à la date d'acquisition.

Les différences entre les prix d'acquisition et les valeurs de remboursement (primes si elles sont positives, décotes si elles sont négatives) sont enregistrées au compte de résultat sur la durée de vie résiduelle des titres concernés. Les intérêts courus à recevoir attachés aux obligations et autres titres à revenu fixe de placement sont portés dans un compte de créances rattachées en contrepartie

de la rubrique "Produits d'intérêts relatifs aux obligations et autres titres à revenu fixe" du compte de résultat.

A la clôture de l'exercice, les titres sont estimés selon leur valeur probable de négociation et, dans le cas de titres cotés, des cours de bourse les plus récents. Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à leur valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence, cette provision peut être appréciée par ensembles homogènes de titres. Les plus-values ne sont pas comptabilisées et ne peuvent venir compenser les moins-values des autres titres.

Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cession des titres de placement sont enregistrées dans la rubrique du compte de résultat « Résultat net des opérations financières ».

Au 30 juin 2010, la société ne détient aucune valeur entrant dans cette catégorie.

c) Titres d'investissement

Il s'agit de titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée acquis avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance. A cette intention s'ajoute l'obligation de leur affecter des ressources globalement adossées ou encore de les protéger par une opération de couverture sur un marché d'instruments financiers à terme.

Ils sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement et ne donnent pas lieu à constitution d'une dotation pour dépréciation, hormis lorsqu'il existe un risque de défaillance de l'émetteur ou de revente avant l'échéance.

Au 30 juin 2010, la société ne détient aucune valeur entrant dans cette catégorie.

Dettes envers les établissements de crédit

Les dettes envers les établissements de crédit sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes: dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit. Ces dettes intègrent les opérations de pension livrées sur titres avec les établissements de crédit.

Les intérêts courus sur l'ensemble de ces dettes sont portés en compte de dettes rattachées en contrepartie d'un compte de charge.

Dettes représentées par un titre

Ces dettes correspondent à des obligations foncières et autres ressources bénéficiant du privilège défini à l'article L.515-19 du Code monétaire et financier.

Les dettes représentées par un titre et plus précisément par une obligation foncière sont enregistrées pour leur valeur nominale. Les primes de remboursement et les primes d'émissions sont amorties linéairement sur la durée de vie des titres concernés. Elles figurent, au bilan, dans les rubriques d'encours des types de dettes concernées.

L'amortissement de ces primes figure au compte de résultat dans les intérêts et charges sur obligations et titres à revenu fixe. Dans les cas d'émissions d'obligations au dessus du pair, l'étalement des primes d'émission vient en diminution des intérêts et charges assimilées sur obligations et titres à revenu fixe.

Les intérêts servis sur les titres émis sont inscrits en charges d'intérêt dans la rubrique « Intérêts et charges assimilés ».

Au titre de l'art L.515-20 du Code monétaire et financier et de l'art 6 du règlement CRB n°99-10 du 27 juillet 1999, le montant total des éléments d'actif doit être à tout moment supérieur au montant des éléments de passif bénéficiant du privilège mentionné à l'art L.515-19 du dit Code monétaire et financier.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont définies par le règlement 2000-06 du comité de la réglementation comptable relatif aux passifs et applicable aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2002.

En application de ce règlement, les provisions pour risques et charges sont définies comme des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés précisément. Un passif représentant une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie attendue de celui-ci.

Opérations en devises

Les profits et pertes de change résultant des opérations courantes conclues en devises étrangères sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Les positions de change au comptant et les autres opérations à terme sont évaluées mensuellement selon les cours de change officiels au comptant de fin de période. Les différences de réévaluation ainsi dégagées sont enregistrées régulièrement dans le compte de résultat « Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation ».

Opérations en Hors Bilan

En l'absence de précision réglementaire sur les modalités de ventilation relative aux créances remises en pleine propriété à titre de garantie, les créances reçues par la SCF en garantie des prêts accordés sont enregistrées en hors bilan dans un compte de garantie reçue.

Intérêts et commissions

Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis. Les commissions sont comptabilisées en respectant les éventuels décalages intervenant entre la facturation et l'exécution effective du service et donnent lieu à une régularisation afin que les charges et produits acquis à l'exercice lui soient effectivement rattachés.

Gains et pertes sur actifs immobilisés

Ce poste regroupe les plus ou moins values de cession ainsi que les dotations nettes aux provisions sur titres de participation et parts dans les entreprises liées, autres titres détenus à long terme, titres d'investissement et immobilisations d'exploitation.

Les résultats sur immobilisations hors exploitation sont classés au sein du Produit net bancaire.

Risque de crédit

Le règlement CRC n°2002-03 (article 13) relatif au traitement comptable du risque de crédit, prescrit de constituer en valeur actualisée les provisions couvrant les pertes attendues sur les encours douteux et douteux compromis.

Charge fiscale

Le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33,3% et de 0% pour les plus values à long terme exceptées la quote-part de 5% imposée au taux de droit commun.

Les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû avant imputation des crédits d'impôt, à une Contribution Sociale sur les Bénéfices des sociétés de 3,3 % après abattement de 763.000 EUR.

Opérations sur les instruments financiers à terme

Ces opérations portant sur des instruments financiers à terme de taux, de change ou d'actions sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements 88-02 et 92-04 du Comité de la réglementation bancaire et de l'instruction 88-01 de la Commission bancaire. Les engagements nominaux sur les instruments financiers à terme sont présentés sous une ligne unique au hors bilan ; ce montant représente le volume des opérations en cours ; il ne reflète ni le risque de marché, ni le risque de contrepartie qui leur sont associés.

Opérations de couverture affectée :

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme utilisés à titre de couverture, affectés dès l'origine à un élément ou à un ensemble homogène d'éléments identifiés, sont constatés au compte de résultat de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts. S'ils concernent des instruments de taux d'intérêt, ils sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits et charges sur les éléments couverts, en produits nets d'intérêts. Dans le cas où ils concernent des instruments autres que de taux (instruments sur actions, indices boursiers, de change, etc), ils sont comptabilisés en " résultat net des opérations financières " dans la rubrique "résultat sur instruments financiers à terme ".

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme ayant pour objet de couvrir et de gérer un risque global de taux sont inscrits « prorata – temporis » au compte de résultat. Ils sont inscrits en " résultat net des opérations financières " dans la rubrique " résultat sur instruments financiers à terme ".

EVENEMENTS POSTERIEURS A L'ARRETE COMPTABLE

La série 17 d'un montant de 40 millions d'euros a fait l'objet d'un remboursement à l'échéance en date du 29 juillet 2010.

E- NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT
SELON LA DUREE DE VIE RESIDUELLE

(en Milliers d'Euros)	juin -10					Total	décembre-09	juin - 09
	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total			
Créances à vue								
Comptes ordinaires débiteurs	1 736	-	-	-	1 736	3 401	284	
Comptes et prêts au jour le jour	-	-	-	-	-	-	-	
Créances rattachées	-	-	-	-	-	-	-	
Sous-Total	1 736				1 736	3 401	284	
Créances à terme								
Comptes et prêts à terme - valeurs de remplacement	10 000				159 000	56 500	44 100	
Comptes et prêts à terme - autres prêts	40 000	50 000	1 667 415	149 000	8 692 607	6 162 607	4 416 783	
Créances rattachées aux valeurs de remplacements	1	1 351			1 352	145	1 220	
Créances rattachées aux autres prêts à terme	8 708	4 579			13 287	8 747	2 976	
Sous-Total	58 709	55 930	1 667 415	7 084 192	8 866 247	6 228 000	4 465 079	
Total Général	60 445	55 930	1 667 415	7 084 192	8 867 983	6 231 401	4 465 363	

NOTE 2

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ETAT DES MOUVEMENTS PAR CATEGORIES

(en Milliers d'Euros)	ACTIF IMMOBILISE					AMORTISSEMENTS					Net Bilan juin-10	Net Bilan décembre-09	Net Bilan juin-09	
	Valeurs brutes 31-déc.-09	Acquisitions	Virement de poste	Cessions	Valeurs brutes 30-juin-10	Montants au 31-déc.-09	Dotations	Virement de poste	Reprises	Montants au 30-juin-10				
IMMOB. INCORPORELLES	3	-	-	-	3	2	1	-	-	3	1	1	2	2
Immob. incorp. En cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immob. incorp.- Logiciels externes	3	-	-	-	3	2	1	-	-	3	1	1	2	2
IMMOB. CORPORELLES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Agencements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Matériel informatique, Mobilier	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Général	3	-	-	-	3	2	1	-	-	3	1	1	2	2

NOTE 3

COMPTES DE NEGOCIATION, AUTRES ACTIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

(en Milliers d'Euros)	juin-10	décembre-09	juin-09
COMPTES DE NEGOCIATION			
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres ouverts chez les établissements de crédit	-	-	
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres ouverts chez les sociétés de Bourse	-	-	
Sous-Total	-	-	-
AUTRES ACTIFS			
Primes sur instruments conditionnels achetés			
Dépôt de garantie versés pour compte propre			
Autres débiteurs divers	-	42	
Créances rattachées			
Sous-Total	-	42	-
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF			
Comptes d'ajustement sur instruments financiers à terme			
Comptes d'ajustement hors bilan sur titres de transaction			
Pertes à étaler	29 315	15 705	14 719
Charges constatées d'avance			
Charges à répartir	13 782	11 199	5 018
Produits à recevoir	109 304	145 734	37 580
Comptes de régularisation divers *	985 820	839 720	604 641
Sous-Total	1 138 222	1 012 358	661 958
Total Général	1 138 222	1 012 400	661 958

*Le solde de 985 820 K€ dans le compte de régularisation divers correspond au montant échangé lors de la mise en place des transactions de cross currency swap. A l'actif figure la patte prêteuse en \$ pour 1 209 700 K\$ contrevalorisé à 985 820K€. (cf note 5 pour la patte emprunteuse).

NOTE 4

DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE VENTILÉES SELON LA DURÉE RESIDUELLE

(en Milliers d'Euros)	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total au 30-juin-10	Total au 31-déc-09	Total au 30-juin-09
Bons de Caisse	-	-	-	-	-	-	-
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires	40 000	50 000	1 724 792	6 980 878	8 795 670	6 119 570	4 384 641
Dettes rattachées aux emprunts obligataires	60 258	63 972	-	-	124 230	153 254	39 974
Autres dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-	-
Total dettes représentées par un titre	100 258	113 972	1 724 792	6 980 878	8 919 900	6 272 824	4 424 615

NOTE 5

COMPTES DE NEGOCIATION, AUTRES PASSIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

(en Milliers d'Euros)	juin-10	décembre-09	juin-09
COMPTES DE NEGOCIATION			
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres ouverts chez les établissements de crédit			
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres ouverts chez les sociétés de Bourse			
Sous-Total	-	-	-
AUTRES PASSIFS			
Primes sur instruments conditionnels vendus			
Dettes sur titres de transaction empruntés			
Dettes rattachées sur les intérêts de prêts et emprunts			
Fournisseurs	1 735	2 880	1 395
Dettes sociales & fiscales	236	271	
Impôt sur les sociétés	2 087	2 422	657
Autres créiteurs			
Sous-Total	4 057	6 373	2 052
COMPTES DE REGULARISATION PASSIF			
Comptes d'ajustement sur devises			
Comptes d'ajustement sur instruments financiers à terme			
Comptes d'ajustement sur autres éléments de hors-bilan			
Produits constatés d'avance			
Gains à étaler	39 285	26 493	5 015
Charges à payer	535	571	1 211
Autres comptes de régularisation*	882 757	882 757	841 853
Sous-Total	922 578	909 821	648 079
Total Général	926 635	915 194	650 130

*Le solde de 882 757 K€ dans les comptes de régularisation divers correspond au montant échangé lors de la mise en place des transactions de cross currency swap. Au passif figure la patte emprunteuse en € pour 882 757 K€ (cf note 3 pour la patte prêteuse)

NOTE 6

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Le capital social de la société s'élevé à 150 000 000 Euros et est composé en 15 000 000 actions de valeur nominale de 10 euros

(en Milliers d'Euros)	Situation nette au 31 Décembre 2008	Affectation du résultat 29/05/2009	Situation nette au 30 Juin 2009	Situation nette au 31 Décembre 2009	Affectation du résultat 28/05/2010	Augmentation de capital au 11 Juin 2010	Situation nette au 30 Juin 2010
Capital social	50 000	-	50 000	50 000	-	100 000	150 000
Prime d'émission	50 000	-	50 000	50 000	-	100 000	150 000
Sous-Total							
Réserve légale	5	58	63	63	226	-	289
Autres réserves							
Report à nouveau	99	1 101	1 201	1 201	4 294	-	5 495
Sous-Total	105	1 159	1 264	1 264	4 520	-	5 784
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	50 105		51 264	51 264		100 000	155 784
Distribution							
Résultat de l'exercice	1 159		1 313	4 520			3 887
Total des capitaux propres	51 264		52 577	55 784			159 671

NOTE 7

PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

(en Milliers d'Euros)	Charges			Produits			Solde juin-10	Solde déc-09	Solde juin-09		
	juin-10	déc-09	juin-09	juin-10	déc-09	juin-09				Total	Total
Opérations avec les Ets de crédit											
Intérêts sur les comptes courants			0	2	5	3	2	5	3		
Intérêts sur prêts et emprunts à terme				69 403	105 802	68 762	69 403	105 802	68 762		
Intérêts sur prêts et emprunts indexés											
Opérations sur titres											
Sous-total	0	0	0	69 404	105 807	68 765	69 404	105 807	68 765		
Opérations avec la clientèle											
Intérêts sur les comptes courants											
Intérêts sur prêts et emprunts à terme											
Intérêts sur prêts et emprunts indexés											
Opérations sur titres											
Sous-total											
Autres intérêts, charges et produits assimilés											
Intérêts sur emprunt et prêt de titres											
Charges s/instruments financiers	60 025	43 038	42 516	60 025	43 038	72 148	60 025	43 038	42 516		
Produits s/ instruments financiers	62 486	109 211	37 742	162 295	212 035	109 211	62 486	109 211	72 148		
Charges diverses s/opérations s/ titres											
Produits divers s/opérations s/ titres	122 511	152 249	80 259	222 320	255 073	72 148	162 295	212 035	37 742		
Sous-total	122 511	152 249	80 259	222 320	255 073	72 148	99 810	102 824	8 111		
Opérations sur obligations et autres titres à revenu fixe											
Intérêts sur titres de transaction											
Intérêts sur titres de placement											
Intérêts sur obligations	148 150	185 565	63 147	148 150	185 565		148 150	185 565	63 147		
Charges sur dettes constituées par des titres	22 780	24 494		22 780	24 494		22 780	24 494			
Produits sur dettes constituées par des titres	7 375	14 486		17 662	26 691	5 876	17 662	26 691	5 876		
Autres charges s/ dettes constituées par des titres							7 375	14 486			
Autres produits s/ dettes constituées par des titres	178 305	224 545	63 147	17 662	26 691	5 876	160 643	197 853	57 271		
Sous-total	178 305	224 545	63 147	17 662	26 691	5 876	160 643	197 853	57 271		
Total Général	300 815	376 794	143 406	309 387	387 571	146 789	8 571	10 777	3 384		

NOTE 8

GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION
VENTILATION DES RESULTATS SUR TITRES ET CHANGE

(en Milliers d'Euros)	juin-10		décembre-09		juin-09	
	Pertes	Gains	Pertes	Gains	Pertes	Gains
Résultats sur titres de transaction						
Résultats sur titres de placement						
Plus-values de cession	-	-	-	-	-	-
Reprise de provisions	-	-	-	-	-	-
Moins-values de cession	-	-	-	-	-	-
Dotation nette aux provisions	-	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-	-	-
Résultats sur opérations de change	0			2		
Solde net des résultats sur titres et change	0			2		

VENTILATION DES RESULTATS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME SELON TYPE DE MARCHE

(en Milliers d'Euros)	juin-10		décembre-09		juin-09	
	Pertes	Gains	Pertes	Gains	Pertes	Gains
Opérations sur les marchés organisés et assimilés						
Opérations fermes						
Opérations conditionnelles						
Opérations de gré à gré						
Opérations fermes						
Opérations conditionnelles						
Sous-total	-	-	-	-		
Solde net des opérations sur instruments financiers	-	-	-	-		
Solde en bénéfice des opérations des portefeuilles de négociation				2		
Solde en perte des opérations des portefeuilles de négociation	0					

NOTE 9

AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

(en Milliers d'Euros)	juin-10	décembre-09	juin-09
Autres produits d'exploitation bancaire			
Produits divers d'exploitation bancaire	0		
Total			
Autres charges d'exploitation bancaire	- 14	- 12	- 7
Charges diverses d'exploitation bancaire	- 14	- 12	- 7
Total	- 14	- 12	- 7

NOTE 10

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

(en Milliers d'Euros)	juin-10	décembre-09	juin-09
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE Autres produits			
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	- 2 583	- 3 825	- 1 260
FRAIS DE PERSONNEL Salaires et traitements Charges sociales Impôts, Taxes et versements assimilés Rémunérations variables			
AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS Impôts et taxes Services extérieurs hors prestations du groupe Services extérieurs facturés par le groupe	- 289 - 802 - 1 492	- 298 - 957 - 2 570	- 23 - 65 - 1 172
Total Général	- 2 583	- 3 825	- 1 260

Note 11

IMPOT SUR LES SOCIETES

(en Milliers d'Euros)	juin-10	décembre-09	juin-09
Résultat comptable avant impôts	5 973	6 942	1 970
Ventilation de la charge d'impôt			
Charge fiscale courante	-	-	-
Subvention d'IS du groupe d'intégration fiscale	2 087	2 422	657
Charge fiscale sur résultat exceptionnel			
Ajustements N-1			

La SG SCF est intégrée fiscalement dans le groupe SOCIETE GENERALE depuis le 1er Janvier 2005.

NOTE 12

HORS BILAN

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET SUR INSTRUMENTS FINANCIERS ET AUTRES ENGAGEMENTS

(en Milliers d'Euros)	juin-10	décembre-09	juin-09
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT			
Engagements reçus d'Établissements de crédit	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Engagements donnés aux établissements de crédit			
Sous-Total	5 000 000	5 000 000	5 000 000
ENGAGEMENTS SUR TITRES			
Engagements sur titres à livrer			1 000 000
Engagements de financement sur titres donnés en faveur d'établissements de crédit			1 000 000
Sous-Total			1 000 000
ENGAGEMENT SUR OPERATIONS DE CHANGE A TERME			
Devises à recevoir contre euros à livrer	882 757	882 757	
Devises à recevoir contre devises à livrer	985 820	839 720	
ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME			
Engagement reçus s/ Opérations fermes de couvertures sur instruments de taux d'intérêts	7 831 596	5 295 558	6 443 409
Engagement donnés s/ Opérations fermes de couvertures sur instruments de taux d'intérêts	7 831 596	5 285 558	6 420 017
AUTRES ENGAGEMENTS			
Autres valeurs reçues en garantie :			
Autres	597 973	358 242	290 008
Communes	1 344 456	1 267 767	920 213
Départements	3 055 222	2 289 523	2 130 144
Établissements publics de santé	1 399 119	1 025 520	897 884
Groupements de communes	1 251 102	1 032 689	985 674
Prêts garantis par les collectivités locales			
Régions	1 275 529	1 028 227	1 047 779
Syndicats	781 584	703 889	652 770
Sous-Total	9 704 986	7 715 857	6 904 472

Les créances reçues par la SCF en garantie des prêts accordés aux collectivités sont enregistrées en hors bilan en compte "Autres valeurs reçues en garantie".